

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 16 juillet 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Automation Tooling Systems Inc. (ATS)**  
**Droits de souscription**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Automation Tooling Systems Inc. (ATS) a annoncé le 9 juillet 2007 qu'elle offrirait des droits de souscription à tous les actionnaires inscrits à ses livres le 19 juillet 2007. Chaque actionnaire dûment inscrit en date du 19 juillet 2007 recevra un droit de souscription pour chaque action détenue. Pour chaque 3,35 droits de souscription détenus par un actionnaire, ce dernier pourra acheter une action ordinaire d'ATS au prix de 6,23 \$CAN. Les droits de souscription expireront le 14 août 2007 à 17 :00 (heure de l'Est).

**CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur ATS seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** **17 juillet 2007**
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** **ATS devient ATU**
- **NOMBRE DE CONTRATS:** **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** **- 100 actions ordinaires ATS**  
**- 100 droits de souscription d'ATS (ATA.RT)**
- **PRIX DE LEVÉE:** **Inchangé**

Circulaire no : 119-2007

- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** À compter du 17 juillet 2007, les limites de position et de levée resteront inchangées à 31 500 contrats
- **CUSIP:** NOTACUSIP

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 17 juillet 2007, les nouvelles classes d'options seront:

<i>ATS Automation Tooling Systems Inc.</i>				
Mois	Options d'achat	Options de vente	Prix de levée	Codes des prix de levée
Juillet	G	S	6,00 \$	L
Août	H	T	7,00 \$	N
Novembre	K	W	8,00 \$	P
Février	B	N	9,00 \$	R
			10,00 \$	B
			12,00 \$	I
			14,00 \$	K
			16,00 \$	M

Le 9 août 2007, les symboles originaux (ATA) seront à nouveau utilisés pour ATS.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale